



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce 3 juin à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Marc Nadeau  
Siège #3 - France Loignon  
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet  
Siège #5 - Louison Busque  
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2019-06-87**

## **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 - Séance ordinaire du 6 mai 2019**
- 4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**
- 5 - VOIRIE**
  - 5.1 - Rapport de l'employé de voirie**
  - 5.2 - Épandage de calcium dans les rangs**
  - 5.3 - Fauchage des chemins**
  - 5.4 - Travaux Hydro Québec - Entretien emprise**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
  - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

- 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ
  - 8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2014-2018
  - 8.2 - Résultats des soumissions pour le forage - Étude hydrogéologique
    - 8.2.1 - Dépôt de la lettre de madame Marie-Jeanne Ouellet - conseillère #4
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
  - 9.2 - Demande financière collective pour réaliser la démarche Municipalités Amis des aînés (MADA)
- 10 - 100E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
  - 10.1 - Suivi des activités du 100e anniversaire
- 11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
  - 11.2 - Devis pour travaux de branchement de service - MRC
  - 11.3 - Émission des permis et certificats
- 12 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
  - 12.1 - Suivi des infrastructures municipales
- 13 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 13.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
  - 13.2 - Rapport financier 2018 - Maire
  - 13.3 - Écriture pour comptes à recevoir 2017 et moins
- 14 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 14.1 - Système de ventilation station de chloration - Programme de Santé et Sécurité - CNESST
- 15 - LÉGISLATION
  - 15.1 - Adoption du règlement no 315 modifiant le règlement no 236 relatif au zonage
  - 15.2 - Adoption du règlement no 316 constituant un comité consultatif
  - 15.3 - Dépôt du projet de règlement no 317 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
  - 15.4 - Dépôt du projet de règlement no 318 sur la délivrance de permis pour le drainage des terres agricoles
- 16 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA
  - 18.1 - Tonte de gazon 2019
  - 18.2 - SPA
  - 18.3 - Entretien paysager du bâtiment multifonctionnel - Sonia Veilleux
  - 18.4 - Demande de commodités pour la Fête Champêtre 2019
  - 18.5 - Proposition d'honoraires WSP - Réfection de la rue Principale
  - 18.6 - Travaux forestiers rangs Fernand Bégin et St-Charles
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2019-06-88**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 6 mai 2019**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu à l'unanimité

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

#### **4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**

#### **5 - VOIRIE**

**2019-06-89**

##### **5.1 - Rapport de l'employé de voirie**

L'inspecteur municipal, monsieur Rémi Loignon, demande à ce que la municipalité procède à l'achat de 6 pancartes "pas de camion en période de dégel" afin d'interdire le passage de camions lourds dans les chemins de gravier et ainsi éviter la détérioration de ces derniers en période de dégel.

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu unanimement que la municipalité procède à l'achat de 6 pancartes chez Signalisation Lévis au montant de 67.45\$/pancarte, livraison non incluse, et que notre inspecteur municipal en fasse l'installation dans les chemins en gravier appartenant à la municipalité.

**2019-06-90**

##### **5.2 - Épandage de calcium dans les rangs**

CONSIDÉRANT la soumission reçue de madame Gloria Paquet pour l'épandage de calcium dans les chemins en gravier de la municipalité au montant de 2500.00\$;

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu unanimement d'accepter la soumission de madame Gloria Paquet pour l'épandage de calcium dans les chemins en gravier municipaux au montant de 2500.00\$.

##### **5.3 - Fauchage des chemins**

Un prix sera demandé à monsieur Jean-Luc Doyon et monsieur Guillaume Pomerleau pour le fauchage des chemins municipaux.

##### **5.4 - Travaux Hydro Québec - Entretien emprise**

#### **6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

**2019-06-91**

##### **6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

CONSIDÉRANT la démission de la conseillère madame Marie-Jeanne Ouellet à titre de représentante de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce Sud;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un représentant et un substitut à la Régie Intermunicipale du comté de Beauce Sud;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par madame France Loignon et accepté à l'unanimité de nommer monsieur Louison Busque comme représentant et monsieur René Drouin comme substitut à la Régie Intermunicipale pour l'année 2019.

Adopté

## **7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

### **7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**

### **8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ**

#### **8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2014-2018**

2019-06-92

#### **8.2 - Résultats des soumissions pour le forage - Étude hydrogéologique**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire vérifier le potentiel aquifère du socle rocheux dans trois nouveaux secteurs de recherche;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des soumissionnaires Les Puits Gaudreau Inc. et de Samson & Frères Inc.;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions reçues et les recommandations émises par monsieur Jules Denis, ingénieur de la firme Akifer inc;

PAR CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu unanimement d'accepter le prix du plus bas soumissionnaire conforme, soit Samson & Frères Inc., aux montants suivants: Option 1 : foreuse sur roues (28 598,50 \$ avant taxes), Option 2 : foreuse sur chenilles (32 098,50 \$ avant taxes).

Adopté

2019-06-93

#### **8.2.1 - Dépôt de la lettre de madame Marie-Jeanne Ouellet - conseillère #4**

Une correspondance concernant de dossier de la recherche en eau #18324-101, émise par madame Marie-Jeanne Ouellet, conseillère #4 et propriétaire du lot 4790121, est déposée au conseil suite à la demande de permission pour procéder à des forages et essais de pompage sur son terrain.

Étant en conflit direct d'intérêt, madame Marie-Jeanne Ouellet, conseillère #4, se retire de ce dossier; elle ne prendra donc pas part aux discussions et décisions dans ce dossier.

## **9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

### **9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**

2019-06-94

### **9.2 - Demande financière collective pour réaliser la démarche Municipalités Amis des aînés (MADA)**

#### **PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉS AMIS DES AÎNÉS (MADA)**

**(Volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés)**

**Attendu** la volonté du conseil municipal d'encourager la participation des aînés au sein de la communauté et de développer une culture d'inclusion sociale des aînés;

**Attendu** l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité, ce qui implique d'optimiser les possibilités de rester en santé, de s'impliquer et d'être en sécurité;

**Attendu** que la proportion du nombre d'aînés au sein de notre municipalité est importante;

**Attendu** que le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux offre un programme de soutien financier et technique pour les municipalités et les MRC (appel de projets 2019-2020, volet 1 : soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés) afin de réaliser une démarche MADA;

**Attendu** que cette démarche permet de réaliser une politique et un plan d'action en faveur des aînés;

**Attendu** que la MRC de Beauce-Sartigan peut déposer une demande d'aide financière collective au Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux impliquant la participation de plusieurs municipalités afin d'élaborer cette démarche MADA;

**Attendu** que notre MRC ne dispose pas de politique et de plan d'action en faveur des aînés et que seulement deux municipalités (Saint-Gédéon-de-Beauce et St-Martin) sont à jour avec leur politique et plan d'action en faveur des aînés;

**Attendu** que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention d'une municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Louison Busque

et résolu unanimement

**De** signifier à la MRC de Beauce-Sartigan notre intérêt, à titre de Municipalité, pour participer à l'élaboration de la démarche MADA (demande collective) et de respecter les modalités liées à cette demande de soutien collectif;

**De** nommer madame France Loignon à titre d'élue, responsable du dossier « Aînés » pour notre municipalité;

**De** nommer la MRC de Beauce-Sartigan à titre de coordonnateur des travaux concernant l'élaboration de la démarche collective MADA;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10 - 100E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

### **10.1 - Suivi des activités du 100e anniversaire**

## **11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

### **11.2 - Devis pour travaux de branchement de service - MRC**

### **11.3 - Émission des permis et certificats**

## **12 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

### **12.1 - Suivi des infrastructures municipales**

## **13 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

2019-06-95

### **13.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois**

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 175 122.10 \$ et d'autoriser leur paiement.

•Comptes à payer	168 133.97 \$
•Salaires nets versés	5 799.48 \$
•Remises d'employeur	1 188.65 \$
•Total	<b>175 122.10 \$</b>

Administration : chèque no. **C1900078 à C1900108, L1900012 à L1900016, V000520 à V000524**

Salaires : chèque no. **D1900046 à D1900057, P19000002**

### **13.2 - Rapport financier 2018 - Maire**

Le maire François Morin dépose son rapport financier sur les faits saillants 2018. Monsieur le maire en fait la lecture à ses citoyens présents.

Une copie du rapport financier sur les faits saillants 2018 est disponible sur demande au bureau municipal.

### **13.3 - Écriture pour comptes à recevoir 2017 et moins**

## **14 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **14.1 - Système de ventilation station de chloration - Programme de Santé et Sécurité - CNESSST**

Nous vérifierons auprès de l'APSAM pour cet équipement.

## **15 - LÉGISLATION**

2019-06-96

### **15.1 - Adoption du règlement no 315 modifiant le règlement no 236 relatif au zonage**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 315 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 236 RELATIF AU ZONAGE**

La directrice générale/secrétaire-trésorière résume le Règlement no 315

ATTENDU qu'une période de consultation a eu lieu du 7 mai 2019 au 30 mai 2019 inclusivement;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 juin 2019 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par monsieur René Drouin et résolu unanimement

QUE le règlement no 315 modifiant le règlement no 236 relatif au zonage afin d'apporter des précisions sur certains usages autorisés dans la zone agricole permanente et d'autoriser les logements bigénérationnels soit et est adopté par le conseil;

Que la présente résolution ainsi que le règlement no 315 amendant le règlement de zonage no 236 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

Que le texte du règlement no 315 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Philibert, ce **6 juin 2019**:

---

Mme Maryse Nadeau, directrice générale

**2019-06-97**

**15.2 - Adoption du règlement no 316 constituant un comité consultatif**

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des citoyens de la municipalité de Saint-Philibert que le conseil municipal se dote d'un comité pour l'aider à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;

ATTENDU qu'il est nécessaire pour le conseil municipal de se doter du comité consultatif d'urbanisme de façon à pouvoir rendre des décisions sur les demandes de dérogations mineures et ce, conformément aux articles 145.1 et 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) ;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite ouvrir ce Comité à la participation des citoyens ;

ATTENDU que le Conseil municipal a les pouvoirs de constituer un tel Comité en vertu des articles 146 et 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LR.Q. c. A-19.1) ;

ATTENDU qu'un avis de motion a régulièrement été donné à la séance du Conseil tenue le 6 mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur Louison Busque appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité que le règlement no 316 suivant soit adopté.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Philibert, ce **6 juin 2019**:

---

Mme Maryse Nadeau, directrice générale

**15.3 - Dépôt du projet de règlement no 317 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments**

La municipalité de donnera pas suite à ce projet de règlement.

#### **15.4 - Dépôt du projet de règlement no 318 sur la délivrance de permis pour le drainage des terres agricoles**

Nous vérifierons avec notre avocat le coût de la réalisation d'un projet de règlement pour le drainage des terres agricoles.

#### **16 - SUJETS SANS RÉOLUTION**

#### **17 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **18 - VARIA**

**2019-06-98**

#### **18.1 - Tonte de gazon 2019**

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la tonte de gazon de ses sites pour l'été 2019;

ATTENDU la soumission reçue de monsieur Guillaume Pomerleau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement d'accepter la soumission de monsieur Guillaume Pomerleau au montant de 2 250.00\$ pour la tonte de gazon 2019 des sites appartenant à la municipalité.

#### **18.2 - SPA**

En attente d'une révision d'entente de la part de la SPA.

**2019-06-99**

#### **18.3 - Entretien paysager du bâtiment multifonctionnel - Sonia Veilleux**

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement d'augmenter le salaire de madame Sonia Veilleux à 20\$/heure lorsque madame Veilleux effectuera des travaux d'entretien paysager.

**2019-06-100**

#### **18.4 - Demande de commodités pour la Fête Champêtre 2019**

ATTENDU QUE le comité de la Fête Champêtre a adressé une lettre au conseil municipal afin d'avoir l'appui de la municipalité comme par les années passées pour l'utilisation des salles de bain de l'OTJ et salle multifonctionnelle le 30 juin, l'utilisation de l'OTJ pour le 28 juin jusqu'au 2 juillet 2019 et l'utilisation du terrain de balle-molle à compter du 26 juin jusqu'au 2 juillet 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité l'utilisation des infrastructures municipales ci-haut mentionnés dans le cadre de la Fête Champêtre.

**2019-06-101**

#### **18.5 - Proposition d'honoraires WSP - Réfection de la rue Principale**

ATTENDU que la municipalité désire mettre à jour l'estimation pour la réfection des travaux sur la rue Principale réalisée en 2012 par la firme GENIVAR;

ATTENDU la proposition d'honoraires reçue de la firme WSP;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unaniment d'accepter la proposition d'honoraires P19-00012-IM-1959785 de la firme WSP pour un montant budgétaire estimé à 1 848.00\$.

**18.6 - Travaux forestiers rangs Fernand Bégin et St-Charles**

**2019-06-102**

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur René Drouin et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unaniment

Fermeture à 20:50 hrs

\_\_\_\_\_  
François Morin, maire

\_\_\_\_\_  
Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.